

# DELIBERATION

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-250500600-20170629-2017-33-DE

<b>Département des Hautes-Alpes</b>
<b>Arrondissement de Briançon</b>
<b>Parc naturel régional du Queyras</b>
<b>Comité syndical du jeudi 29 juin 2017</b>
<b>Délibération n° : 2017-33</b>
<b>Date de convocation : vendredi 23 juin</b>

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2017

Publication : 07/07/2017

Pour l'autorité Compétente



## Objet : Décision modificative n°1 du Budget général

**Secrétaire de séance** : Philippe CHABRAND

**Président** : Christian GROSSAN

**Région** : Chantal EYMEOD, Conseillère régionale, titulaire, excusée (3 voix ; pouvoir à Anne-Marie FORGEOUX), Anne-Marie FORGEOUX, Conseillère régionale, titulaire, présente (3 voix);

**Département** : Valérie GARCIN-EYMEOD, Conseillère départementale, titulaire, présente (2 voix); Marcel CANNAT, Conseiller départemental, titulaire, absent (2 voix);

**Communauté de communes du Guillestrois-Queyras** : Christian LAURENS, conseiller communautaire, titulaire, présent (1 voix);

### Communes :

- **Abriès** : Jacques BONNARDEL, Maire, présent, Robert BOURCIER, Conseiller municipal, absent (pouvoir à Jacques BONNARDEL) ;
- **Aiguilles** : Serge LAURENS, Maire, absent (pouvoir à Philippe CHABRAND), Pascal GIRAUD, Conseiller municipal, absent (pouvoir à Mathieu ANTOINE) ;
- **Arvieux** : Philippe CHABRAND, Maire, présent, Alain BLANC, Délégué, présent ;
- **Ceillac** : Christian GROSSAN, Maire, présent ; Jeanne FAVIER CARGEMEL, Adjointe au Maire, excusée (pouvoir à Christian GROSSAN) ;
- **Château-Ville-Vieille** : Jean-Louis PONCET, Maire, présent, Laurent NIFENECKER Conseiller municipal, présent ;
- **Eygliers** : Marcel PRA, Adjoint au Maire, présent ;
- **Guillestre** : Bernard LETERRIER, Maire, présent ;
- **Molines-en-Queyras** : Jean – Paul HOFFMANN, Adjoint au Maire, absent (pouvoir à Alain BLANC),
- **Ristolas** : Vanessa DEVELAY, Adjointe au Maire, excusée, Marie-Josée NOUHAUD, excusée ;
- **Saint Véran** : Mathieu ANTOINE, Adjoint au Maire, présent, Danielle GUIGNARD, Maire, excusée.

### Exposé des motifs :

Dépenses imprévues notamment pour la réfection du musée du Soum à Saint-Véran et pour un visuel « 40 ans » du Parc :

Des réfections sont nécessaires au musée du Soum et prévues pour environ 12'000 €TTC cette année, suite à une étude effectuée au printemps.

Pour les 40 ans du Parc, un visuel et des publications d'affiches et autocollants s'est organisé, afin d'en afficher, d'en distribuer aux partenaires et d'en intégrer aux ventes par les régies.

Des trousse de secours et petit matériel de sécurité sont à acquérir ou renouveler dès cette année.

Le budget prévu pour les frais liés au Conseil scientifique paraît d'ores et déjà trop faible.

### Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants

**Considérant** qu'il est nécessaire procéder au vote de virements de crédits sur le budget de l'exercice 2017 afin de mener à bien ces actions ;

**Le Comité Syndical du Parc naturel régional du Queyras, réuni le jeudi 29 juin 2017, après en avoir délibéré, et voté par, décide :**

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de suffrages : 28

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres représentés : 6

**Nombre de suffrages exprimés**

Contre : 0

Pour:

22

Abstentions : 0

- De procéder au vote de virement de crédits suivant sur le budget de l'exercice 2017 :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### COMPTE RECETTES : CRÉDITS A RÉDUIRE

<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
022	022	Dépenses imprévues	17 000.00€

#### COMPTE DEPENSES : CRÉDITS A OUVRIR

<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
011	615221	Réfections Soum	12 000.00€
011	6236	Visuel 40 du Parc et tirages pour régie	3 550.00€
011	6251	Frais déplacement Conseil scientifique	600.00€
011	6257	Accueil – repas Conseil scientifique	400.00€
011	60632	Trousses et matériel de secours	450.00€

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

**Le Président  
Christian GROSSAN**